Le groupe de soldats avançaient. Ce sont les soldats qui avancent.

L'usage est très variable et dépend en priorité de l'attention portée par le scripteur à un terme ou à l'autre, mais quelques règles, à peu près observées, peuvent aider à l'accord.

- 1. Avec "force (sans de), la plupart de, nombre de, bon nombre de, grand nombre de, quantité de" l'accord se fait avec le nom qui suit (Force mots sont).
- 2. Avec les noms numéraux du type "douzaine, centaine, cinquantaine, etc." l'accord se fait avec le nom qui suit (*Une douzaine d'ouvriers sont partis*).
- **3. Avec "une infinité"** l'accord est plus fréquent avec le nom qui suit car l'idée de nombre prédomine (*Une infinité de sauterelles* se *levèrent*).
- **4.** Avec "la plupart" le verbe est toujours au pluriel accord avec le complément, présent ou sous-entendu. (*La plupart sont partis*).
- II. Les noms de fractions "la moitié, le tiers, le quart, une partie de, une fraction de" obéissent au même usage : accord avec le premier mot ou avec le second, selon que l'esprit s'attache à l'un ou à l'autre :

La moitié des invités sont venus. La moitié des invités est venue.

III. Lorsqu'un adverbe de quantité accompagné de son complément (*Combien de difficultés. Trop de marins.* Que de patience, etc.) est sujet de la proposition, le verbe s'accorde avec le complément. Si celui-ci est absent, il est censé être au pluriel.

Trop de marins sont partis. Combien de lettres sont écrites? Combien sont...

En fait, l'adverbe se comporte comme un déterminant et le nom est le noyau du groupe, c'est avec lui que se fait l'accord.

Mais lorsque c'est l'adverbe de quantité qui exprime, en fait, l'idée dominante, il arrive que l'accord se fasse avec celui-ci.

Trop de complaisance serait blâmé.

Cet accord est habituel lorsque l'adverbe est nominalisé par la présence d'un déterminant.

Le trop de coups a usé son cerveau.

Cette nominalisation est fréquente avec "le peu, ce peu, le trop". Mais même dans ce cas, selon l'attention portée par le scripteur, on trouve l'accord avec le nom ou l'adverbe, et rien n'empêche d'écrire, par exemple :

Le peu de choses qu'il avait retenues.

**Notez :** Après "**plus d'un**" le verbe se met, habituellement au singulier. Après "**moins de deux**" le verbe se met au pluriel.

### Accord des verbes impersonnels

Les verbes impersonnels sont des verbes uniquement employés à la troisième personne du singulier (*Il pleut*). Ils sont dits impersonnels car le sujet "il" ne désigne rien (aucun être, aucune chose).

Certains verbes sont impersonnels de manière **habituelle** (*II pleut, II neige*), ce sont les verbes décrivant des phénomènes météorologiques, d'autres le sont de manière **occasionnelle**. Un grand nombre de verbes personnels peuvent, en effet, se construire impersonnellement.

Des choses bizarres lui sont arrivées. Il lui est arrivé des choses bizarres.

Les verbes impersonnels ou les verbes personnels construits impersonnellement peuvent avoir un sujet apparent "il", et un sujet réel postposé (*Il lui est arrivé des choses bizarres*) ce sont *des choses bizarres* qui sont arrivées à "*il*". Voir sujet apparent, sujet réel.

**Règle**: Les verbes impersonnels ou les verbes personnels construits impersonnellement **s'accordent toujours avec le sujet apparent "il".** 

#### Accord du verbe avec "ce"

Le verbe "être" ayant pour sujet "ce" se met tantôt au pluriel tantôt au singulier.

1. **Il se met au pluriel** : lorsque l'attribut est un nom pluriel ou un pronom de la troisième personne du pluriel.

Ce sont de grands patriotes. Ce sont ceux que nous avons vus hier.

#### 2. Il se met au singulier :

- Avec les expressions : "si ce n'est", "ce doit être", "ce peut être".
- Dans des tournures interrogatives pour raison d'euphonie (furent-ce = fut-ce).
- Lorsque l'attribut, malgré le pluriel, évoque l'idée d'un tout, d'un ensemble (expression des heures, d'une somme, etc.) C'est quatre heures. C'est trois cents francs.
- Si le mot qui suit le verbe "être" n'est pas attribut C'est d'éléments nouveaux qu'il nous parle.
- Lorsque l'attribut est formé de plusieurs noms et que le premier est au singulier (C'est l'argent, le pouvoir et l'ambition qui dominent le monde). Si les attributs reprennent une énumération ou un collectif avec effet d'annonce le **pluriel est d'usage** : Trois grands fléaux dominent le monde; ce sont : l'argent, le pouvoir l'ambition.

# Accord du verbe avec "qui"

Le verbe ayant pour sujet un pronom relatif s'accorde en genre et en nombre avec l'antécédent de ce pronom.

Les hommes qui parlent.

L'antécédent étant le donneur d'accord, les règles de l'accord portent sur lui. Nous vous conseillons de consulter, selon les cas, les chapitres sur les règles générales de l'accord du verbe, le sujet est un nom collectif, un nom de fraction, un adverbe de quantité, pronom "ce" sujet, plusieurs sujets.

Quelques règles sont particulières à l'antécédent de "qui".

1. L'antécédent est un attribut se rapportant au pronom personnel "vous" Vous êtes le médecin qui... On peut faire l'accord sur le pronom "vous" (pluriel) ou sur l'attribut, ici, "médecin" (singulier).

L'attribut règle l'accord lorsque :

- il est précédé de l'article défini Vous êtes le médecin qui soigne le mieux (et non "qui soignez").
- il est précédé d'un démonstratif Vous êtes cette femme qui passe dans ma rue (et non "qui passez").
- si la proposition principale est négative ou interrogative.

Le pronom personnel règle l'accord lorsque l'attribut est un nom de nombre : *Ils sont trente qui veulent partir. Vous êtes trente qui voulez partir.* 

Il y a indécision lorsque, dans une phrase affirmative :

- l'attribut est précédé de l'article indéfini *Tu es un homme qui sait* ou sais parler aux femmes.
- l'attribut est "le seul, le premier, l'unique, le dernier" Tu es le seul qui parle ou parles...

Avec "un de ceux qui", "une de celles qui" le verbe est toujours au pluriel.

#### Accord du verbe avec plusieurs sujets

Le verbe qui a plusieurs sujets se met généralement au pluriel (voir pour la priorité des personnes la règle générale de l'accord du verbe).

Les parents et les enfants partent demain.

Toutefois le verbe s'accorde parfois avec le sujet le plus rapproché lorsque :

- les sujets sont synonymes ou expriment une même idée Le courage, la volonté de cet homme impressionne ces proches.
- les sujets sont **en gradation** : *Un regard, un geste, une plaisanterie est parfois suffisant.*

En règle générale, il faut savoir si les sujets s'ajoutent ou ne s'ajoutent pas. Avec les coordinations qui habituellement ajoutent un terme à l'autre (**et, virgule**) l'accord se fait au pluriel (aux réserves près, cidessus). Mais la coordination ne comporte pas toujours cette idée **d'addition**, en particulier avec :

- les conjonctions de comparaison "comme, ainsi que, autant que, moins que, plutôt que", etc. Lorsque les sujets s'ajoutent, l'accord se fait au pluriel. Lorsqu'ils ne s'ajoutent pas, on fait l'accord avec le premier.

Le thym, comme le romarin, pousse en Provence. Ne s'ajoutent pas.

Le thym comme le romarin poussent en Provence. S'ajoutent.

- les coordinations "ou, ni". Lorsque les antécédents s'ajoutent, l'accord se fait sur les deux. Lorsqu'ils ne s'ajoutent pas, on fait l'accord avec le dernier.

Lorsque deux sujets sont joints par des expressions nettement exclusives "moins que, plutôt que, ou mieux dit, et non, etc.", le verbe s'accorde avec le premier sujet.

Après "I'un et l'autre" le verbe se met généralement au pluriel.

## Temps du verbe

Le verbe varie en mode, en voix, en personne, en nombre (voir personne grammaticale), et en temps.

### Modes verbaux personnels et impersonnels

Les modes représentent la manière dont l'action exprimée par le verbe est conçue et présentée. L'action peut être mise en doute, affirmée comme réelle, éventuelle, etc.

Quelle que soit sa voix (active, passive ou pronominale) un verbe a sept modes possibles

Quelle que soit sa voix (active, passive, pronominale) un verbe a sept modes possibles (voir modes). L'indicatif est essentiellement le mode du réel. Il s'emploie dans les phrases énonciatives, les phrases interrogatives et les phrases exclamatives. C'est le mode le plus riche en temps (le plus pauvre, le gérondif n'a qu'un seul temps : *En marchant. En rêvant*), l'indicatif en a huit : quatre simples et quatre composés :

#### Indicatif

Il présente l'action comme réelle;

#### **Présent**

Le présent, comme son nom l'indique, exprime un temps. Sur la ligne du temps **passé - présent - futur**, le présent indique que l'action qu'exprime le verbe est en train de se dérouler (*II mange en ce moment*).

Selon le mode : doute, interdit, éventualité, réalité, on utilisera le présent de l'indicatif, du subjonctif, du conditionnel, de l'impératif, etc. (voir modes).

Au sens strict, le présent indique que le fait a lieu au moment même de l'écrit ou de la parole. Mais celui qui parle, celui qui écrit, peut se projeter n'importe où sur la ligne du temps, il peut étendre l'instant de la parole et le faire déborder en arrière sur le passé, en avant sur l'avenir. Le présent, dans ces emplois particuliers, peut alors exprimer diverses nuances :

- une action habituelle présent d'habitude : Il travaille le soir ;
- un fait passé présent de narration : Alexandre le Grand se dirige alors vers l'Orient

- une vérité générale : Le soleil se lève à l'Est ;
- un fait futur après "si" conditionnel : Si tu parles le groupe est perdu ;
- un fait futur présenté comme certain : Un mot de plus, je sors! ;
- un fait qui déborde légèrement soit dans le passé, soit dans le futur : // nous quitte à l'instant. Il revient tout de suite.

## **Imparfait**

L'imparfait est parfois dit "le présent du passé". Il exprime une action en cours dans le passé, au moment où une autre action, elle aussi passée, se produit. L'imparfait ne décrit ni le début, ni la fin de l'action en cours (*Comme j'arrivais*, *j'entendis un grand bruit*).

Il peut exprimer des nuances très proches du présent de l'indicatif :

- une action située à un moment précis du passé imparfait narratif (*En mars* 1871, *Paris était en flammes*);
- une action qui dure dans le passé (Le vent soufflait et emportait les nuages);
- une action habituelle imparfait d'habitude (Le colonel soupait à 8 heures et partait rendre visite à Mme Lupin);
- un futur proche d'un passé (Nous avons appris que tu partais demain).

D'autres nuances résultent du contexte (un fait possible, une supposition, etc.). L'imparfait s'emploie très souvent pour atténuer une demande ou pour marquer la politesse (*Je voulais vous demander...Vous désiriez...*).

#### Passé

Sur la droite du temps le verbe peut indiquer que l'action qui se passe au moment de la parole se déroule dans le **passé**, le **présent** ou le **futur**.

Cette précision temporelle est donnée, soit par rapport au moment de l'écriture ou de la parole, soit par rapport à une indication de contexte (*hier, la semaine prochaine, etc.*), soit par rapport à un autre verbe de la phrase. On parle parfois de **temps absolu** quand l'action est datée par rapport au moment de la parole et de **temps relatif** lorsqu'elle est datée par rapport à un autre événement.

Les temps du passé sont :

- **imparfait** (*je mettais*): indique un fait se déroulant dans le passé mais n'offrant d'intérêt ni par son origine, ni par sa fin (voir aussi, plus précisément, imparfait);
- passé simple (je mis) : exprime un fait entièrement achevé dans le passé;
- passé composé (ou passé indéfini) (*j'ai mis*) : exprime un fait entièrement achevé dans le passé mais pouvant avoir, avec le moment où l'on parle, quelques relations;
- plus-que-parfait (*j'avais mis*) : exprime un fait achevé par rapport à un autre fait lui aussi passé;
- passé antérieur (j'eus mis): exprime un fait accompli, soit par rapport à un autre fait passé, soit par rapport à un complément de temps situant une marque dans le passé (la semaine dernière, hier...).